

La phase pilote des standards ANiMPACT s'appuie sur une mobilisation historique de la filière

Annecy, 22 juin 2026

Après deux ans de mobilisation, plus de 110 organisations et professionnels mobilisés et 30 pays représentés : les standards ANiMPACT entrent dans leur phase pilote avec un soutien industriel fort et large.

ANiMPACT est une initiative internationale menée par CineRegio, Ecoprod et Green Film, et soutenue par des acteurs majeurs du secteur, dont Animation Europe, Cartoon Italia, CEE Animation, Anim'France et CARTOON. Son objectif est d'établir un cadre cohérent, crédible et reconnu internationalement pour une production durable dans l'animation.

Contrairement à la production de prises de vues réelles, qui a progressivement adopté des standards d'éco-production, l'animation manquait jusqu'à présent d'un référentiel commun et spécifique au secteur. ANiMPACT comble cette lacune en proposant des standards adaptés aux réalités opérationnelles de l'animation 2D et 3D. Le Guide de l'animation responsable d'Ecoprod et le calculateur carbone Carbulator d'Anim'France sont déjà deux pierres angulaires de l'animation éco-responsable à l'échelle européenne. ANiMPACT s'articule parfaitement avec ces outils.

Ces standards ont été élaborés sur une période de deux ans grâce à un processus multipartite impliquant des experts en RSE, des studios d'animation, des producteurs, des institutions publiques et des organismes de certification.

« L'enthousiasme et les retours de l'industrie concernant les standards ANiMPACT au cours de ces deux années de mobilisation ont été une source d'inspiration, soulignant l'importance cruciale de la collaboration internationale pour impulser un changement significatif », déclare Charlotte Applegreen de CineRegio.

Les standards ANiMPACT sont structurés en 7 catégories qui prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux. Le référentiel comprend 30 critères (47 en incluant les différentes options), combinant mesures obligatoires et volontaires. Ces critères s'appliquent à la fois au niveau du projet, en se concentrant sur les pratiques spécifiques à la production, et au niveau de l'entreprise. Ensemble, ils couvrent des domaines clés tels que la gouvernance et la RSE, les flux de travail numériques et la gestion des données, l'énergie et les bâtiments, les transports, les habitudes alimentaires, le merchandising et la communication. L'essence même de ce cadre réside dans l'intégration des questions RSE à la prise de décision, garantissant ainsi que les considérations environnementales et sociales soient structurellement intégrées à toutes les phases d'un projet d'animation.

Résultats de la consultation publique

Du 3 mars au 3 mai 2026, une consultation publique a été menée avec l'objectif de recueillir des avis sur les standards proposés avant leur finalisation, selon trois axes : la clarté des critères, leur exhaustivité et la faisabilité de leur mise en œuvre dans des contextes de production réels.

La consultation était ouverte à tous les professionnels de l'animation et a recueilli 117 contributions de 18 pays, principalement européens.

Trois constats se dégagent de cette phase de consultation publique :

- Clarté et exhaustivité élevées : la grande majorité des répondants ont jugé les critères clairs et complets, avec des scores majoritairement de 5 sur 5. Cela valide le cadre conceptuel.
- Les scores de faisabilité sont plus modérés. Les notes se situent généralement autour de 3 sur 5, ce qui reflète un écart entre la compréhension théorique et la mise en œuvre opérationnelle. Il ne s'agit pas d'un rejet des standards, mais d'un signal clair indiquant qu'un accompagnement à la mise en œuvre sera indispensable.
- Les niveaux de mise en œuvre varient considérablement selon les régions. Les critères relatifs à l'équilibre hommes-femmes, aux politiques de bien-être au travail et à la gestion des déchets sont déjà appliqués par la majorité des répondants. Les critères relatifs à la mesure de l'empreinte carbone, à l'optimisation des workflows techniques et au merchandising sont, quant à eux, encore largement absents, même si les répondants reconnaissent leur importance.

« Globalement, ces résultats confirment que le cadre conceptuel est solide et bien compris. Le principal défi réside dans son application opérationnelle, qui sera abordée grâce à des outils de formation, des ressources pratiques et une phase pilote », explique Alissa Aubenque d'Ecoprod.

Une nouvelle formation pour aider les professionnels de l'animation à mettre en œuvre les standards ANiMPACT

Parallèlement à la présentation des standards ANiMPACT, Ecoprod et Eurimages présenteront également lors du MIFA un nouveau cours en e-learning sur leur plateforme de formation StepUP, consacré à l'animation éco-responsable. Ce cours vise à aider les professionnels de l'animation à mieux appréhender l'impact environnemental de leur secteur et à définir une stratégie d'éco-production basée sur les standards ANiMPACT.

Lancement de la phase pilote à Annecy

L'ensemble des réponses recueillies lors de la consultation a directement alimenté la version finale des standards ANiMPACT, qui sera présentée au MIFA à Annecy, marquant le lancement officiel de la phase pilote. Cette phase a pour objectif de tester les standards en conditions réelles.

Les projets pilotes mettront en œuvre des mesures sélectionnées, fourniront des retours d'expérience et contribueront directement à l'élaboration du cadre final. Les projets éligibles doivent être achevés, ou à un stade de production avancé, d'ici juin 2027. Les productions intéressées sont invitées à rencontrer l'équipe au MIFA à Annecy, ou à prendre contact par courriel.

« Ces projets pilotes joueront un rôle clé dans l'évaluation de la faisabilité opérationnelle des standards, l'identification des points à améliorer et la démonstration de la manière dont le développement durable peut être efficacement intégré aux flux de travail d'animation », déclare Luca Ferrario de Green Film.

Contact

Ecoprod : international@ecoprod.com

Green Film : linnea@greenfilm.com

Webinaire de présentation

Les équipes d'ANiMPACT et de StepUP co-organisent un webinaire dédié à l'animation responsable, qui permettra de présenter de détailler l'initiative ANiMPACT et sa phase pilote, de présenter le nouveau cours d'e-learning StepUP sur l'animation responsable et de partager des bonnes pratiques de professionnels pour engager une démarche responsable pour des projets d'animation.

Date et détails d'inscription : Le 1er juillet à 11h CEST

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/GE2CmdhxQx6KB2gcZWblyg>

ANiMPACT est une initiative conjointe de CineRegio, Ecoprod et Green Film.

Le consortium est composé de CineRegio, réseau de 53 European fonds de soutien régionaux, Ecoprod, l'association de référence qui œuvre pour des pratiques écologiques et durables dans l'industrie audiovisuelle et regroupe plus de 450 membres, et Green Film, une certification européenne d'éco-production reconnue.

 ecoprod

 GREEN FILM

 cine regio